TL 1711-15

New York/O.N.U./08 août 1991
INTERVENTION DU DEPUTE PORTUGAIS
CARLOS CANDAL (PS)
AUPRES DU
COMITE POUR LA DECOLONISATION

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

1.- Avant la révolution portugaise de 1974, j'ai lutté dans mon pays contre la dictature, le fascisme et le colonialisme. J'ai notamment été un coparticipant de la fondation clandestine, en 1973, du Parti Socialiste, dirigé par Mário Soares, l'actuel Président de la République Portugaise.

Actuellement, je suis député au Parlement portugais et membre de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe.

Par expérience directe, je sais donc combien il est différent de vivre en dictature ou de vivre en démocratie.

2.- Par ailleurs, je connais bien le peuple et le territoire non-autonome de Timor-Est, car j'y ai vécu pendant la deuxième moitié de la décennie de 60.

A cette époque, j'ai notamment travaillé comme avocat dans les tribunaux de Dili et enseigné au lycée de cette même ville.

C'est pourquoi je me considère spécialement légitimé pour venir ici témoigner et intercéder en faveur du peuple héroïque et martyr de Timor-Est, dont je connais bien et admire la culture propre.

3.- Comme je ne suis ni diplomate ni politicien professionnel, je me permets la frontalité du citoyen libre et du juriste cohérent que je suis - pour (en ce qui concerne la situation dramatique de Timor-Est) déplorer la passivité de la communauté internationale, pour accuser l'Organisation des Nations Unies d'inopérance et d'impuissance et, surtout, pour dénoncer l'hypocrisie des pays qui se proclament les défenseurs théoriques des droits humains, mais qui ne font rien contre la prépotence et la tyranie de l'Indonésie dans ce territoire, qu'elle a envahi, occupé et annexé, en violant de façon criminelle les règles les plus élémentaires du droit international et de l'humanisme, et en méprisant les principes essentiels de la Charte des Nations Unies.

Permettez et excusez ma franchise: la permanence impunie des troupes de l'Indonésie dans le territoire non-autonome de Timor-Est, qui d'ailleurs arrêtent arbitrairement, torturent, déportent et exécutent sommairement les timorais, face au silence confus et embarrassé de la communauté mondiale, fait de l'Organisation des Nations Unies une espèce d'académie d'aimables bureaucrates, ~~inutiles,~~ limités à la répétition d'inconséquents votes compatissants. ~~et d'authenticité douteuse~~.

Le cas de Timor-Est constitue, à mon avis, une tache dans l'histoire de l'O.N.U., que - par contraste - la récente intervention militaire pour la libération du Koweit a rendu encore plus choquante, car le droit, la morale et la démocratie ne consentent point l'existence de deux poids et de deux mesures dans la convivialité et la résolution de problèmes entre Etats.

4.- Je souhaite, tout particulièrement, dénoncer ici le grossier mercantilisme collaborationniste de l'Australie, qui - enivrée par le pétrole de la Mer de Timor - a récemment décidé de vivre en concubinage avec la dictatoriale Indonésie, dans une entente impudique qui, avec une absence totale d'éthique internationale, vise le vol des richesses minérales d'un territoire qu'elle sait très bien être non-autonome.

5.- La dignité politique de la plupart des Nations est-elle morte? Le calculisme matérialiste est-il la seule chose qui les meut?

Je crois que non, heureusement.

En fait, et bien au contraire, le désir de libération des peuples poursuit sa marche incessante!

Et la démocratisation généralisée des régimes constitue une vague d'espoir, qui - ces derniers temps - a consolidé des avances irréversibles...

6.- Et, au niveau de la conscience des parlementaires librement élus - véritables représentants des peuples - les valeurs essentielles du droit international, de la démocratie et des droits de l'homme sont toujours les justes drapeaux d'un combat qu'il importe de continuer à livrer.

7.- Ainsi donc, j'aimerais vous communiquer ou rappeler que, récemment, le 28 juin dernier, à Helsinki, l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe - prestigieux organisme qui rassemble tous les pays d'Europe vivant en régime démocratique - a approuvé à l'unanimité (je souligne: à l'unanimité) les conclusions et propositions du rapport que le sénateur français Robert Portillon a élaboré sur la situation de Timor-Est, à la suite d'une proposition de résolution dont j'ai eu l'honneur d'être le premier signataire.

8.- Dans ce texte assez étendu, l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe critique fermement et âprement l'Indonésie pour l'invasion, l'occupation et l'annexion du territoire en référence, en les considérant une violation du droit international, et notamment du droit des peuples à l'autodétermination et à l'indépendance.

Elle condamne également les violations des droits de l'homme (qu'elle réputе continuelles et extrêmement graves) commises par les forces indonésiennes d'occupation sur le peuple de Timor-Est.

Elle affirme le droit du peuple timorais au choix de son propre destin politique et à la sauvegarde, au développement et à l'affirmation de son identité culturelle, linguistique et religieuse.

Et applaudit le Portugal pour les multiples diligences qu'il développe, depuis 1975, dans le sens de promouvoir le droit du peuple de Timor-Est à l'autodétermination et à l'indépendance, en sa qualité de «puissance administrante» et aux termes exprès et spécifiques de sa propre Constitution.

D'ailleurs, elle exige ensuite que le Gouvernement de l'Indonésie cesse toute violation des normes internationales et assure dans le territoire le respect envers les droits de l'homme, établisse un cessez-le-feu immédiat avec les forces de la résistence timoraise, procède au retrait de ses forces armées de Timor-Est et y crée les conditions politiques nécessaires au libre exercice de l'autodétermination.

Enfin, l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe, dans cette même déclaration politique, exhorte les Etats membres à mettre un embargo sur toutes les armes destinées à l'Indonésie, jusqu'à ce que ce pays accomplisse ses obligations juridiques et humanitaires.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

9.- Mon intervention est déjà longue et je ne voudrais pas abuser de votre patience.

Parce que la jeunesse de Timor-Est a courageusement et fermement embrassé la cause de l'indépendance, dans la ville et dans les champs, je pense que l'ignorance de l'Indonésie sortira vaincue - à terme.

Mais à Timor-Est sont déjà mortes plus de 200.000 personnes (un tiers de sa population lors de l'invasion indonésienne)!...

Il est de ce fait impérieux que l'O.N.U. fasse enfin quelque chose pour hâter la libération du peuple timorais!

Peut-être l'embargo sur les armes, préconisé par l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe, pourrait-il se révéler efficace.

Le Portugal - petit pays que nous sommes - ne peut rien faire d'autre que, avec l'unanimité permanente de ses forces politiques et sociales, ce qu'il fait: dénoncer et protester!

10.- Et, pour terminer mon discours, justement une fois de plus je dénonce et je proteste: bien qu'ayant simulé auprès du Secrétaire-Général des Nations Unies qu'elle consentirait et souhaiterait même qu'une délégation parlementaire portugaise visitât Timor-Est, l'Indonésie enlève toute viabilité - dans la pratique - à la réalisation de cette visite. Il faut que cela se sache!

Je vous remercie de votre attention.